



Dommmages Collatéraux : la face cachée d'un terrorisme d'État

Par [Guillaume de Rouville](#)

Mondialisation.ca, 04 septembre 2012

lidiotduvillage.org

Région : [États-Unis](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),

[Guerre USA OTAN](#)

Lors des guerres menées par les États-Unis depuis la chute du mur de Berlin au nom d'une certaine idée de leur puissance, est apparue une notion, celle de « *dommmages collatéraux* », qui a été utilisée par les organes des relations publiques du Pentagone pour justifier et faire accepter aux opinions occidentales des actes de guerre provoquant des victimes civiles. Ces dommages collatéraux ne seraient pas souhaités par la puissance militaire qui déplore ces tragiques erreurs, fruits de renseignements erronés ou d'une technologie défaillante.

Or, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que la plupart de ces actes de guerre ayant détruit la vie de milliers de civils en Afghanistan, en Irak, en Libye ces dernières années[1], ne sont pas des erreurs, des dommages collatéraux d'une entreprise militaire qui ne prendrait pour cible que des soldats en uniforme appartenant à la partie adverse, mais bien des actes délibérés visant à tuer des femmes, des enfants et des hommes sans défense.

On pourrait se demander dans quels buts de telles horreurs seraient entreprises. La doctrine militaire répond : pour imposer la terreur source de toute obéissance.

La doctrine militaire dément ici brutalement la propagande politique : faire souffrir les populations civiles est un des moyens de gagner la guerre ; torturer leur corps est un des moyens de courber leur échine ; atteindre leur conscience est un des moyens de gagner leur âme (les bombardements des Alliés à la fin de la seconde guerre mondiale l'attestent amplement - la question de savoir si la fin justifie les moyens est un autre débat).

Vous doutez encore et pensez que de tels moyens ne feraient qu'inciter des non-combattants à prendre les armes et à renforcer l'*armée des ombres*[2]. Les soldats du monde entier le savent bien et répondent impunément : les victimes de la terreur humaine ne se vengent pas ; elles souffrent en silence et ne rêvent que de paix pour pouvoir enterrer leurs morts et faire leur deuil. Cela va même plus loin : les innocentes victimes finissent souvent par réclamer protection à leurs bourreaux. À bout, démoralisées par tant de souffrance et de violence, elles saisissent la main que leur tend leur ennemi à l'autre bout du fusil.

C'est au cours de la guerre d'Algérie que les militaires français (principalement les Colonels Trinquier et Lacheroy) ont élaboré une doctrine mettant au centre des conflits armés les populations civiles[3] (les Anglais avaient déjà appliqué cette démarche au Kenya au début des années 50, massacrant volontairement des villages entiers de non-combattants, mais ils n'avaient pas eu l'idée d'en faire une doctrine digne d'être enseignée dans les écoles militaires).

Non plus cibles involontaires d'une guerre inhumaine, les populations civiles deviennent l'objectif militaire à conquérir et à détruire au nom d'objectifs humains, trop humains. La torture, les exécutions sommaires, les bombardements de civils ne sont plus seulement des crimes de guerre, mais des moyens militaires au service d'une cause politique. Les Colonels Trinquier et Lacheroy exporteront cette doctrine dans les écoles militaires américaines qui sauront en faire bon usage dans les pays d'Amérique Latine, et tout particulièrement en Amérique Centrale, dans les cinquante années suivant la guerre d'Algérie[4].

Les légions atlantistes parties, sous l'égide de l'Otan, à l'assaut de l'ex-Yougoslavie, de l'Afghanistan et de la Libye ont également appliqué cette doctrine pour tenter d'imposer l'*American Way of Life* et le libéralisme triomphant aux populations réfractaires. La doctrine militaire du *shock and awe* (*choc et effroi*) appliquée par les États-Unis lors de l'invasion de l'Irak en 2003 n'est que la réactivation de cette doctrine par des théoriciens soucieux de rafraîchir le corpus doctrinaire militaire américain. Les auteurs de cette resucée, [Harlan Ullman](#) et [James Wade](#)[5], prennent pour exemple les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki par les États-Unis en août 1945 et décrivent sans ambiguïté l'effet recherché : il s'agit d'infliger des destructions massives, de nature humaine ou matérielle, afin d'influencer une société donnée dans le sens recherché par celui qui met en œuvre *le choc et l'effroi*, plutôt que s'attaquer directement à des objectifs purement militaires[6].

On le voit, cette notion de « *dommages collatéraux* » cache en réalité un terrorisme d'État[7], un terrorisme de masse, un terrorisme occidental dont les médias occidentaux s'accommodent aisément puisqu'il est l'œuvre de leurs maîtres atlantistes. Ils font plus que s'en accommoder à vrai dire : ils commettent un crime médiatique lorsqu'ils utilisent le terme de « *dommages collatéraux* » pour masquer les actions terroristes de leurs dirigeants aux mains sales.

Il est intéressant de constater que ce terrorisme d'État occidental est, pris globalement, plus meurtrier que le terrorisme islamique (qui n'a pas plus de justification à nos yeux), terrorisme islamique qui peut être, par ailleurs, comme en Libye et en Syrie, le précieux relais des objectifs géostratégiques des Occidentaux et de leurs élites.

Ainsi, le terrorisme semble être au cœur de la doctrine et des stratégies militaires des démocraties occidentales. Pour lutter efficacement contre le terrorisme, ce que nos dirigeants prétendent s'acharner à faire, il faudrait oser engager toute notre ardeur combattante contre nous-mêmes. À défaut de quoi, la mort de la démocratie sera (si ce n'est pas déjà le cas) le dommage collatéral de notre cynisme et de notre tartuferie.

Guillaume de Rouville, auteur de *La Démocratie ambiguë*, Éditions Cheap, juillet 2012.

[1] Tout comme au Vietnam, au Cambodge, en Amérique Centrale et en ex-Yougoslavie, pour ne prendre que quelques exemples supplémentaires.

[2] '*L'Armée des Ombres*', titre d'un roman de Joseph Kessel sur la Résistance, est une expression que nous utilisons pour désigner les différentes formes de résistance civile face à l'oppression.

[3] Pour une étude générale sur le sujet des escadrons de la mort, lire le livre de Marie-

Monique Robin, « *Les escadrons de la mort. L'école française* », 2004, La Découverte.

[4] Voir, pour une analyse de cette doctrine militaire : « *De la guerre coloniale au terrorisme d'État* », de Maurice Lemoine, *Le Monde Diplomatique*, novembre 2004.

[5] Harlan K. Ullman, James P. Wade, « [Shock And Awe: Achieving Rapid Dominance](#) » (*National Defense University, 1996*).

[6] « The second example is "Hiroshima and Nagasaki" noted earlier. The intent here is to impose a regime of Shock and Awe through delivery of instant, nearly incomprehensible levels of massive destruction directed at influencing society writ large, meaning its leadership and public, rather than targeting directly against military or strategic objectives even with relatively few numbers or systems. The employment of this capability against society and its values, called "counter-value" in the nuclear deterrent jargon, is massively destructive, strikes directly at the public will of the adversary to resist, and ideally or theoretically, would instantly or quickly incapacitate that will over the space of a few hours or days ». Op-Cit, chapitre 2, page 23.

[7] Le terrorisme étant l'usage de moyens violents visant à terroriser une population à des fins politiques.

La source originale de cet article est lidiotduvillage.org
Copyright © Guillaume de Rouville, lidiotduvillage.org, 2012

Articles Par : Guillaume de Rouville

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca